



ASSOCIATION DE GESTION ET  
D'ORGANISATION DU RESTAURANT

INTER-ADMINISTRATIF

RUE CHARLES ROY, 58000 NEVERS

03.86.36.94.14

[secretariat@ria-agora.fr](mailto:secretariat@ria-agora.fr)

COMPTE RENDU DE  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
DU  
18 JUIN 2024



# Association de Gestion et d'Organisation du Restaurant Inter-Administratif

Rue Charles Roy, 58000 Nevers

03.86.36.94.14.

[secretariat@ria-agora.fr](mailto:secretariat@ria-agora.fr)

---

Membres présents : cf feuille d'émargement

M. Stéphane LEBRETON, président de l'AGORA, ouvre la séance à 16h30 et dresse l'ordre du jour suivant :

## ORDRE DU JOUR :

- 1 APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
ORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2023 :2**
- 2 RAPPORT MORAL 2023 :2**
- 3 RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 :2**
- 4 PRÉSENTATION DU BILAN COMPTABLE 2023 :3**
- 5 DÉSIGNATION DU NOUVEAU COMMISSAIRE AUX COMPTES :4**
- 6 BUDGET PRÉVISIONNEL 2024 :4**
- 7 RAPPORT DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE :5**
- 8 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE AUPRÈS DES ADHÉRENTS  
ET NON-ADHÉRENTS :5**
- 9 QUESTIONS DIVERSES ET ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS :6**



# Association de Gestion et d'Organisation du Restaurant Inter-Administratif

Rue Charles Roy, 58000 Nevers

03.86.36.94.14.

[secretariat@ria-agma.fr](mailto:secretariat@ria-agma.fr)

---

## **1 APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2023 :**

Le compte rendu de l'Assemblée Générale du 16 novembre 2023 est adopté à l'unanimité.

## **2 RAPPORT MORAL 2023 :**

M. Stéphane LEBRETON président de l'AGORA énonce son rapport moral 2023.

( en annexe)

À la suite du vote, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

## **3 RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 :**

Luc GIANESELLI secrétaire de l'AGORA émet le rapport d'activité de l'année 2023.

Luc GIANESELLI rappelle que le restaurant rouvre ses portes fin janvier 2023.

Afin de terminer les travaux restants, une cohabitation avec les artisans est mise en place.

Malheureusement les travaux prennent du retard et la cohabitation n'est pas toujours respectée.

C'était une période compliquée. Malgré tout, l'équipe de cuisine est restée soudée jusqu'au bout.

De plus, afin d'impacter au minimum l'inflation sur les prix du self, un travail pour réduire le coût d'achats des matières premières a été réalisé.

En plus du self, l'équipe de cuisine propose un « menu de saison ». C'est un menu uniquement sur réservation. Il se compose de produits frais et surtout de saison. Il est proposé à tout adhérent, pour une réunion ou un repas entre collègue etc.

Au niveau RH, il y a une très bonne entente entre le second de cuisine M. Frédéric BODEAU et la cheffe de cuisine Mme Rosalie COLINO.

Une rupture conventionnelle a été conclue avec M. Stéphane FAURE au poste de commis de cuisine.

À la suite du départ de M. Stéphane FAURE, l'AGORA recrute Mlle Andréa GERMANO pour le poste de cuisinière.



# Association de Gestion et d'Organisation du Restaurant Inter-Administratif

Rue Charles Roy, 58000 Nevers

03.86.36.94.14.

[secretariat@ria-agora.fr](mailto:secretariat@ria-agora.fr)

---

Aussi, afin d'obtenir une équipe au complet, M. Jérémy CHARRAULT est recruté pour le poste d'employé polyvalent.

Pour terminer, Luc GIANESELLI souhaite mettre en avant la bonne équipe du bureau.

A la suite d'un vote, le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

## **4 PRÉSENTATION DU BILAN COMPTABLE 2023 :**

M. Patrick HEGLY expert-comptable présente le bilan comptable de l'année 2023.

Comparaison entre l'année 2022 et 2023.

Pour rappel, le restaurant a fermé ses portes pour travaux du 04 juillet 2022 au 29 janvier 2023.

Voici les changements à la réouverture du restaurant :

- Pas de stock à la reprise
- Création du nouveau stock
- Nouveau mobilier et vaisselle
- Produits à recevoir réduits (baisse de fréquentation)
- Changement d'énergie
- Réajustement des salaires
- Coût des matières premières en hausse

M. Patrick HEGLY en conclut que malgré tous les changements, le chiffre d'affaires de l'année 2023 est en hausse par rapport à l'année 2022.

Il est difficile de comparer l'année 2023 à celle de 2022.

En effet, 2023 était une année de reprise. Il sera donc préférable de comparer l'année 2023 à celle de 2024.

M. Patrick HEGLY tient à valoriser le travail effectué de Guillaume DUBOIS directeur du restaurant.

De plus, M. Patrick HEGLY ajoute que l'association doit obligatoirement recourir au service d'un commissaire aux comptes.

Un nouveau commissaire doit être désigné. Il certifiera les comptes de 2023 et de 2024.

Après un vote, le bilan comptable est adopté à l'unanimité.



# Association de Gestion et d'Organisation du Restaurant Inter-Administratif

Rue Charles Roy, 58000 Nevers

03.86.36.94.14.

[secretariat@ria-agora.fr](mailto:secretariat@ria-agora.fr)

---

## 5 DÉSIGNATION DU NOUVEAU COMMISSAIRE AUX COMPTES :

Stéphane LEBRETON président de l'AGORA rappelle que la désignation d'un commissaire aux comptes doit être votée par l'Assemblée Générale.

Après un appel à candidatures auquel peu de cabinets ont répondu, l'AGORA propose le cabinet ASHA situé à Paris pour la somme 2 800€ annuel.

Stéphane LEBRETON propose donc le vote pour le cabinet ASHA.

A la suite du vote, le cabinet ASHA est approuvé à l'unanimité.

## 6 BUDGET PRÉVISIONNEL 2024 :

M. Guillaume DUBOIS présente le budget prévisionnel de l'année 2024.

M. Guillaume DUBOIS précise qu'il y a plusieurs leviers d'augmentation à prendre en compte :

- Augmentation de la subvention du Conseil Départemental
- Augmentation de 0.50€ des participations au frais de personnel au 1<sup>er</sup> septembre 2024 (3.00€ au lieu de 2.50€)
- Trois semaines de fermetures annuelles

Ces leviers permettent d'obtenir plusieurs hausses :

- Hausses du chiffre d'affaires
- Hausse de la prise en charge des salaires techniques
- Hausses du volume des achats tout en les négociant au mieux

Ce budget prévisionnel est optimiste. L'AGORA espère que la fréquentation du restaurant augmentera grâce à la subvention complémentaire du Conseil Départemental et l'ouverture du nouveau bâtiment Colbert à partir de septembre.

M. Guillaume DUBOIS rappelle qu'un déficit d'environ 15 000€ avait été présenté sur le budget prévisionnel de 2024.

Après l'analyse des chiffres au premier quadrimestre de 2024, les résultats sont encourageants. Si l'activité continue dans ce sens, l'AGORA espère réduire le déficit prévisionnel.

À la suite de la présentation du budget prévisionnel, M. Stéphane LEBRETON président de l'AGORA demande le vote du budget prévisionnel 2024 aux membres de l'Assemblée Générale.

A la suite du vote, le budget prévisionnel de 2024 est adopté à l'unanimité.



# Association de Gestion et d'Organisation du Restaurant Inter-Administratif

Rue Charles Roy, 58000 Nevers

03.86.36.94.14.

[secretariat@ria-agora.fr](mailto:secretariat@ria-agora.fr)

---

## **7 RAPPORT DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE :**

M. Grégory ÉVRARD, directeur du SGCD présente le rapport de de la commission de surveillance du 30 mai 2024.

Pour rappel, le rôle de la commission de surveillance est de réaliser un rapport sur l'activité du restaurant. Voici les points abordés lors de cette commission de surveillance :

- Situation des comptes de l'AGORA
- Budgets et perspectives budgétaires de l'AGORA
- Projet

M. Grégory ÉVRARD indique que l'activité du « Réceptif » (activité traiteur) est en développement. En effet le chiffre d'affaires est nettement supérieur à celui de l'année précédente.

Aussi, la mise en place de l'épicerie fine fonctionne bien. Les ventes de l'épicerie fine ont permis de faire évoluer le chiffre d'affaires.

L'offre du « plat malin » (à 3.99€) intéresse un petit nombre d'adhérents. L'AGORA continue à créer des plats à thèmes comme le « plat végétarien » qui touche un public plus important.

Toutes ces offres de ventes permettent à l'AGORA de consolider le chiffre d'affaires.

M. Grégory ÉVRARD rappelle que le budget prévisionnel 2024 fait apparaître un déficit de 15 000€. En vue des perspectives budgétaires, le déficit pourrait être absorbé en fin d'année.

M. Grégory ÉVRARD tient à mettre en valeur tout le travail mis en place rapidement par l'équipe de l'AGORA pour développer l'activité.

M. Stéphane LEBRETON remercie la commission de surveillance pour ce rapport positif.

## **8 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE AUPRÈS DES ADHÉRENTS ET NON-ADHÉRENTS :**

M. Stéphane LEBRETON rappelle qu'une enquête de satisfaction a été envoyée en mars 2024 à tous les adhérents et non-adhérents.

L'AGORA souhaitait connaître l'avis de chaque adhérent et non-adhérent afin de cibler les éventuelles améliorations à apporter.

Il y a plus de 350 répondants pour cette enquête.

M. Guillaume DUBOIS directeur du restaurant ressort les résultats de l'enquête :



# Association de Gestion et d'Organisation du Restaurant Inter-Administratif

Rue Charles Roy, 58000 Nevers

03.86.36.94.14.

[secretariat@ria-agora.fr](mailto:secretariat@ria-agora.fr)

- 
- Tarifs trop élevés (5.00€ est le montant maximum que les adhérents et non-adhérents souhaitent dépenser par jour)
  - Passage 3 à 4 fois par semaine
  - Satisfaction sur la qualité et la variété des produits
  - Baisse de la quantité servie (cette problématique a été rectifiée durant le questionnaire, la quantité servie est revenue à la normale)
  - Souhait d'une borne de rechargement
  - Click and collect (en attente de mise en place)
  - Livraison des repas (la livraison des repas est difficile à mettre en place pour des raisons d'hygiène et d'investissement)
  - Demande de la bière pression (bière pression mis en place courant avril 2024)
  - Repas du soir à emporter (tout adhérent peut emporter son repas du soir)

M. Guillaume DUBOIS remercie toutes les personnes qui ont répondu à cette enquête.

Tous ces résultats sont bien évidemment pris en compte par l'AGORA.

Aujourd'hui, le plus gros travail de l'AGORA est de contrôler les prix d'achats pour ne pas augmenter les prix de ventes. Bien évidemment toutes les autres demandes sont en cours de réflexion.

## **9 QUESTIONS DIVERSES ET ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS :**

Une personne remarque que les travaux extérieurs ne semblent pas être terminés.

En effet, M. Guillaume DUBOIS directeur du restaurant répond en indiquant que les finitions des travaux extérieurs ne sont pas terminées. L'AGORA ne connaît pas le délai de la fin des travaux extérieurs.

Une autre personne demande à qui appartient le parking et si une barrière sera réinstallée.

M. Guillaume DUBOIS répond qu'officiellement le parking appartient au Département.

À la suite d'une collision d'une entreprise des travaux au niveau de la barrière, cette entreprise devait prendre en charge la réinstallation d'une nouvelle barrière. L'AGORA est toujours en attente de la barrière.

En attendant la réinstallation d'une nouvelle barrière, le parking est utilisé par des personnes extérieures ce qui limite l'accès aux usagers de l'AGORA.

M. Stéphane LEBRETON président de l'AGORA remercie toutes les personnes présentes de leur participation et lève la séance à 18h00.